



**Rapport de fin de mandat**

**Justin Robichaud**

**Vice-président académique**

**FÉECUM**

**Le 31 mars 2009**

Nous voilà à la fin d'un mandat que l'on pourrait facilement définir comme étant l'un des plus fructueux. Mes responsabilités principales en tant que vice-président académique ont notamment été centrées autour de dossiers académiques et plusieurs initiatives ont façonnées la vie académique de notre campus au courant de l'année. Nous pouvons noter entre autres, l'Énoncé des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants de l'Université de Moncton, la reconfiguration des programmes, la mise en place d'un comité de responsables de l'académique et la création d'un poste d'ombudsman au campus de Moncton. J'ai aussi du assurer une liaison entre la population étudiante du campus et les différentes instances académiques universitaires

Toutefois, j'ai tenu à assurer une participation active dans tous les enjeux étudiants qu'interpellaient l'exécutif ou le conseil d'administration de la FÉÉCUM. Bien que mes points de vue aient parfois divergés de l'opinion générale, je suis convaincu que nos opinions n'étaient pas antagonistes et que nos discussions ont su faire avancer la cause étudiante. Ce rapport fera à la foi un survol des principales activités qui ont retenu mon attention au courant de cette année et des recommandations que j'insiste offrir à la prochaine vice-présidente académique et aux autres membres de l'exécutif et du conseil d'administration de la FÉÉCUM.

### **Dossiers académiques**

L'un des dossiers le plus important cette année, avec la campagne sur l'endettement étudiant, a été sans aucun doute l'adoption de l'Énoncé des droits et responsabilités des étudiantes et étudiants de l'Université de Moncton. Cet énoncé a fait l'objet de deux réunions régulières et deux réunions extraordinaires du Sénat académique avant d'être officiellement mis en vigueur par le Conseil des gouverneurs au mois de décembre.

Je me dois de remercier la Secrétaire générale de l'Université de Moncton, ainsi que son équipe, pour leur collaboration dans ce projet. Vos conseils ont su améliorer la qualité de notre document et sans votre appui, je suis persuadé que cette nouvelle politique aurait rencontré bien plus d'écueils dans son processus d'adoption. De plus, je veux remercier l'ABPPUM pour leurs recommandations qui au début pouvaient sembler vexatoires, mais avec certains compromis ont su grandement améliorer l'énoncé. J'insiste aussi à remercier professeure Michelle Caron qui a fait preuve d'un esprit de conciliation dans nos différentes discussions tout au long du processus.

Bien qu'il ait déjà eu des efforts de sensibilisation auprès de la population étudiante du campus de Moncton en affichant l'Énoncé sur le site web de la FÉÉCUM et de l'Université de Moncton, je recommande à la FÉÉCUM de voir à son insertion dans le répertoire de l'université, dans l'agenda étudiant et auprès des conseils étudiants. La FÉÉCUM doit maintenant veiller au respect des dispositions incluses dans l'Énoncé et voir à l'établissement de sanctions pour ceux et celles qui choisiront d'ignorer l'importance de l'Énoncé.

Le comité des responsables de l'académique a aussi fait son apparition dans le mouvement étudiant cette année. Concept discuté maintenant depuis longtemps, ce comité a connu une année inaugurale assez impressionnante et pour cela je dois remercier tous les étudiantes et étudiants qui ont participé aux délibérations du comité cette année. Nous avons fait des avancés importantes dans des dossiers tels que l'établissement d'une trame d'heure d'étude commune sur le campus, l'évaluation des professeures, la rédaction d'un guide pour les responsables de l'académique et le développement d'un front commun pour la reconfiguration des programmes.

Je recommande au prochain conseil d'administration de développer une politique rendant officiel le comité des responsables de l'académique et d'obliger les conseils étudiants à nommer un

représentant. De plus, je recommande à la prochaine vice-présidente académique d'organiser des rencontres mensuelles avec ce comité.

Pour ce qui est de l'évaluation des professeures, je recommande que la FÉÉCUM, par l'entremise de son comité des responsables de l'académique, procède à une refonte de l'évaluation et qu'elle envisage l'administration de celle-ci sur le Web. Le comité des responsables de l'académique a déjà entamé un travail sur ce dossier.

En ce qui concerne la Reconfiguration des programmes, nul ne peut négliger de reconnaître le travail remarquable de l'Association étudiante de la faculté des Sciences de l'Université de Moncton, plus particulièrement le travail de Mark Fraser. Grâce à leurs efforts inlassables, nous avons pu développer un front commun sur la reconfiguration et sensibiliser les intervenants nécessaires. Il reste encore plusieurs énoncés de programme à être approuvés par le comité des programmes et le Sénat académique et la FÉÉCUM devra rester vigilante et recommander des modifications à la reconfiguration si elle ne répond pas aux craintes de la population étudiante.

La FÉÉCUM a aussi entrepris des discussions avec l'administration de l'université concernant la mise en place d'un ombudsman au campus de Moncton. Cette proposition vient à la suite de reproche sur le service de plainte de la FÉÉCUM. Bien que l'administration a accueilli assez favorablement notre demande, elle ne s'est pas encore tâchée à l'élaboration de ce poste. Je recommande à la FÉÉCUM de continuer à revendiquer ce poste et d'assurer sa promotion auprès de la population étudiante.

Nous avons aussi amorcé, par l'entremise du programme Pro bono et les étudiantes et étudiants de la faculté de Droit, la rédaction d'un guide juridique destiné à la population étudiante. Je recommande à la prochaine vice-présidente académique de poursuivre les efforts dans ce dossier

et de travailler en étroite collaboration avec l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick (AJEFNB).

Finalement, il est évident que l'essentiel du travail que doit assumer le titulaire de mon poste consiste à la représentation de la population étudiante auprès des différentes instances académiques de l'institution. Cette tâche a été à la fois exigeante et valorisante. Bien qu'il peut être très intimidant de se présenter devant un groupe de professeures, doyens, vice-recteurs et recteur, ces derniers ont toujours été respectueux et patients avec l'inexpérience procédurale ou le manque de connaissance institutionnelle des étudiants membres. Pour cela, je tiens à les remercier.

J'aimerais aussi remercier Jonathan Blanchard, représentant étudiant du deuxième cycle, pour ses conseils et son appui dans les différents dossiers présentés au Sénat académique, mais surtout pour son travail exemplaire au comité des programmes. Ce comité est sans aucun doute l'un des comités universitaires les plus exigeants et Jonathan a su se distinguer parmi ses membres.

### **Appréciations générales**

Pour ce qui est des recommandations générales que je pourrais formuler sur l'ensemble des activités de la FÉÉCUM, je pense que je les ai faites connaître tout au long de mon mandat. Je ne vais pas entrer dans des recommandations spécifiques, mais j'aimerais quand même soulever des points généraux.

D'abord, je pense qu'il est essentiel pour la FÉÉCUM de faire une révision exhaustive de ses lignes budgétaires et en faire le ménage. Il est important pour notre fédération de s'assurer qu'elle soit efficiente et que l'argent des étudiantes et étudiants membres soit investi de façon sensée en assurant une reddition de comptes. Il va sans dire qu'une redistribution des fonds

engagera une certaine bifurcation dans les stratégies de la FÉÉCUM, tel que la valeur de la cotisation payée à l'AÉNB, mais je pense qu'il est temps d'avoir ces discussions.

Ensuite, je pense qu'il serait temps de réviser la composition de l'exécutif de la FÉÉCUM et la délégation de tâches dont est responsable chaque titulaire de poste. Plus particulièrement, je pense qu'il est temps de se questionner de l'utilité du poste de la vice-présidence exécutive. Ayant comme principale responsabilité d'assurer une liaison avec les entités externes de la fédération, je pense qu'il y a un chevauchement important avec la responsabilité de la présidence d'être la porte-parole officielle de la fédération. En procédant à une révision des postes de l'exécutif, la fédération pourrait peut-être modifier les postes existants afin de mieux répondre à leurs objectifs stratégiques pour les années à venir.

Je recommande aussi que la FÉÉCUM procède à une certaine planification stratégique, en invitant l'ensemble de la population étudiante d'y participer, afin d'établir une vision et une mission représentatives des besoins et des enjeux d'aujourd'hui. Nous avons besoin de définir, comme fédération, l'étendu de nos champs d'action et de dresser des objectifs circonstanciés. Que ce soit la gratuité scolaire que plusieurs aimeraient que la FÉÉCUM revendique - dont je ne partage pas la même opinion, mais bon -, les droits linguistiques ou même les droits environnementaux.

En conclusion, je désire remercier tous les étudiants qui ont appuyé la FÉÉCUM et les conseils étudiants. Sans vous, la vie étudiante n'aurait pas connue le succès de cette année. J'insiste aussi à soulever la contribution exemplaire des employés de la FÉÉCUM. Sans Éric, Marco et Michel, la FÉÉCUM n'aurait jamais développé ses positions et son argumentaire intelligible sur l'endettement postsecondaire et le financement de notre système. Un gros merci à l'ensemble de

l'exécutif. Ce fut un plaisir de contribuer à l'avancement de la cause étudiante avec vous et je vous remercie des moments inoubliables que nous a offerts ce mandat. Un merci spécial à Tina pour ton leadership et surtout ton amitié. Sans toi, nous n'aurions jamais connu le succès de cette année.